



# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## Compte rendu de la réunion du 30 mars 2024 Salle polyvalente Le Hamel

**Présents :** D. Dissais, C. Driencourt, M. Malivoir, L. Payen, B. Cordier, P. Derouvroy, J.P. Aubrun, J. Lebon, J. Estienne, J.M. Petit, F. Cahagne, A. Malandain, L. Pouillart

**Absents excusés :**

M. Fortrie, P. Sacleux, E. Tellier, P. Driencourt

**Ordre du jour :**

- **Retour sur les AG (COREG et CODEP) ;**
- **Echanges entre les membres du bureau ;**
- **Point Effectifs ;**
- **Point financier ;**
- **Point succinct sur les commissions ;**
- **Ensemble à Paris ;**
- **Réflexion sur les aides aux clubs ;**
- **Questions diverses**

Début de séance à 9h15.

M. le Président remercie la municipalité de Le Hamel d'avoir bien voulu nous recevoir.

Il remercie les membres de leur présence.

Nous commençons par le point « ensemble à Paris », Ch. Driencourt devant nous quitter au cours de la réunion.

*Ensemble à Paris :* (du 31 mai au 2 juin 2024)

10 inscriptions – itinéraire établi – deux véhicules sont loués.

Une réunion des participants en présence de L. Payen est prévue (date à définir) afin de finaliser le séjour.

La FFCT participera aux frais de transport. Le CoDep apportera une aide financière à chaque participant (montant à déterminer en fonction de la subvention accordée par l'ANS) ainsi qu'aux féminines inscrites au CoReg.

*Retour sur l'AG du Coreg :*

Votes : 199 clubs ; clubs votants : 108 ; taux votant : 54 %

Voix exprimables : 568 ; voix exprimées : 334 ; taux : 59 %

Déçus du trop peu d'informations.... (ex. pas d'infos concernant la charte des organisations qui est changée..)

*Retour sur l'AG du CoDep :*

Votes : 17 clubs ; clubs votants : 11 ; taux votant : 65 %

Voix exprimables : 45 ; voix exprimées : 32 ; taux : 71 %

même remarque que pour le CoReg : très peu d'informations

L. Payen et J. Estienne ont été présents aux AG des clubs qui les ont invités.

Remerciements à J. Estienne pour sa participation à l'AG du CDOS (le CDOS va mettre en place le SRAV...)

*Effectifs :*

CoDep : au 30/03/2024 : 376 licenciés ; 19 nouveaux licenciés ; 357 renouvellements

CoReg : au 30/03/2024 : 5211 licenciés ; 308 nouveaux licenciés ; 4903 renouvellements

*Point financier : J. Lebon*

Situation saine.

Ch. Driencourt quitte la réunion (invitation à une autre réunion).

*Commissions :*

- *Sécurité : J.P. Aubrun (en annexe)*

8 envois aux délégués sécurité. L'adresse du délégué sécurité du club de Péronne est inexacte. L'adresse sera modifiée par le président du CoDep en prévenant le club.

A ce jour : deux accidents (Englebelmer, Chaulnes)

Le comportement des cyclos est encore loin d'être parfait : constat lors de l'ouverture de saison à Hornoy (trop peu d'équipements). Ne pourrait-on pas envisager un bonus pour le respect de la sécurité ? A suivre...

- *Tourisme : B. Cordier) :*

A participé à diverses réunions (Somme Tourisme, CDESI) ayant pour objet : Anzac Day, les points noeuds, la transition écologique pour le sport, les croix en tuf....

D'autres réunions prévues en avril (entre autres : projets cyclables sur Amiens)

Pour l'Anzac Day le 25 avril : iront à Villers-Bretonneux : B. Cordier, P. Driencourt, L. Pouillart

18 mai : *Vélor maritime à St Firmin les Crotoy* : tenue du stand : B. Cordier demande un accompagnateur.

*Accueil des féminines du CoDep 95* : B. Cordier les a accompagnées et guidées pendant leur séjour avec la participation de trois clubs samariens : Stell Rando de l'Etoile, CCVS Fouilloy et l'URP. Un grand merci à eux. Les féminines ont été très satisfaites de leur séjour malgré une météo bien mitigée. Elles en garderont un excellent souvenir.

- *Formation : J. Estienne (en annexe) :*

- *Jeunes et familles : J. Estienne (en annexe)*

- *Communication : P. Derouvroy*

Le calendrier est à jour ainsi que la rétrospective.

Une réunion pour les référents numériques est programmée à la FFCT le 13 avril 2024. Pierre est invité et souhaite y participer.

- *Développement durable :*

Les bombes de traçage sont commandées. L'aide aux clubs, pour l'achat de ces bombes, est toujours de 50 % (sur le prix « promo » et non sur le prix « fort »).

Il n'y a plus de manifestations « Vivons Vélo » pour les clubs.

*Amicale des cyclo-cardiaques :*

Les sorties « velo santé » : licenciés et sorties assurés

Un séjour pour les cyclo-cardiaques est programmé dans la Somme en mai 2025. A. Malandain prend contact avec le club de Dunkerque et F. Boulas

*VTT : L. Payen*

Le projet des 5 départements avance...

*Aide aux clubs :*

Ches avionneux Méaulte : 200 euros : organisation de l'AG du CoDep

Les marcassins d'Hornoy : 200 euros : organisation de l'ouverture de saison départementale

Merci à ces deux clubs pour leur investissement.

Un nouveau barème va être étudié, lors d'une prochaine réunion, pour déterminer l'aide que l'on peut apporter aux clubs qui organisent une manifestation inscrite au calendrier départemental.

*Points noirs :* enregistrement des randonnées auprès des préfectures ;

Augmentation de 3 euros de la différence entre licencié et non licencié lors des randonnées FFVELO FFCT.


Les subventions sont de plus en plus compliquées à obtenir et à justifier (ex. ANS)

Notre prochaine réunion est prévue le vendredi 19 avril 2024.

*Fin de séance* : 12h30

Le Président

La secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Payen', with a large loop at the beginning and a horizontal line at the end.A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Dissais', with a large loop at the beginning and a horizontal line at the end.

L. Payen

D. Dissais



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## Rapport Commission Formation

En 2024, le CoDep dispose de 19 formateurs (comme en 2023).

11 animateurs (filière animation), 7 initiateurs et 1 moniteur (filière éducateur).

Il y a 16 adhérents dans les formations spécifiques soit 4 de plus qu'en 2023.

1 Délégué sécurité – 5 Dirigeants – 6 Informatique– 3 en journée d'information des éducateurs – 1 Vélo Santé Bien-être.

4 animateurs après avoir validé 2023, les épreuves pédagogique, orales, techniques sont en attente de valider leur stage technique qui se réalisera lors du déploiement du SRAV à Corbie.

Une formation SRAV (savoir rouler à vélo) a été mise en place par le CDOS (comité départemental olympique et sportif) courant février. J'avais lancé celle-ci à tous les animateurs Samariens. Aucun n'a répondu. Je sais que des éducateurs (ETAPS) des titulaires de BAFA, des stagiaires en formation jeunesse sports... ont répondu présents. C'est bien pour l'autonomie de nos jeunes au vélo mais pas pour la FFCT. On se retrouve avec des formateurs SRAV avec seulement 2 jours de formations...

Le CoReg dans la même période avait mis en place des formations, il me semble sans Samarien.

Début avril des formations délégué sécurité, CoDep, Club sont proposées par les CoDep du Nord et du Pas de Calais.

1 seul volontaire et encore un qui n'en a pas réellement besoin étant déjà titulaire à vie de cette formation.

J'avais sollicité le délégué sécurité CoDep pour voir s'il n'était pas possible d'en faire une dans la Somme. Je ne sais pas ou cela en est ?

Des clubs se réclament Accueil Handi, Vélo école adulte, je signale qu'il faut être titulaire de la formation qui va bien !

J'attire une nouvelle fois l'attention des présidents de club sur le référentiel de formation 2021-2025, de nombreuses actions demandent maintenant des cadres formés (Vélo-Santé ; Accueil des personnes en situation de handicap, Sécurité à vélo, Accompagnateur Tourisme, Maîtrise du vélo...).

Je pense qu'en cas d'incident ou accident, les responsabilités seront recherchées...

La commission est à votre écoute, n'hésitez pas, si vous souhaitez de plus amples renseignements.

N°1/2024

Jacky ESTIENNE et Francis CAHAGNE

Délégué Départemental Formation – Moniteur Fédéral Vélo-Santé

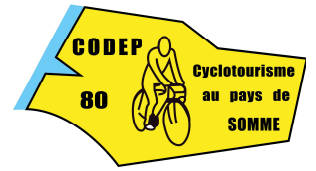
[Departement80.formation@ffvelo.fr](mailto:Departement80.formation@ffvelo.fr) - Site internet : <http://somme.ffct.org>



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## Rapport Commission Jeunes

En ce début d'année, la situation du CoDep au niveau des jeunes se maintient seulement une perte de 4 jeunes par rapport à l'an dernier.

Il y a 25 jeunes de -18ans, l'an dernier nous en comptions 29, pour rappel en 2022 nous en avions 44.

Toujours 2 EFV avec 24 jeunes, seulement 1 jeune hors EFV.

Je renouvelle mes félicitations à ces deux clubs pour leur engagement et investissement.

Je sais ce n'est pas simple...

J'ai l'habitude de dire que le cyclotourisme est une passion qui se partage de génération en génération.

Les activités jeunes sont multiples et diversifiées.

Le CoDep et le CoReg organiseront pour nos jeunes en 2024

- *Critérium départemental Somme Vtt à HORNOY LE BOURG (80) le 06 avril.*
- *Concours National d'Éducation Routière des Jeunes à PRAYSSAC (46) du 08 au 12 mai.*
- *Critérium National du Jeune Cyclotouriste à PRAYSSAC (46) du 08 au 12 mai.*
- *Semaine Nationale et Européenne des Jeunes à ROANNE (42) du 20 au 28 juillet.*
- *Rassemblement Régional Jeunes à PIERREFONDS (60) du 29 octobre au 01 novembre.*

Septembre 2024, à PARIS, l'organisation du Concours européen d'éducation routière (CEER) que la FFCT a prise en charge, quelques jours après les jeux paralympiques.

Je rappelle que nous sommes là pour vous venir en aide.

*N°1/2024*

*Jacky ESTIENNE et Maurice FORTRIE  
Commission Jeunes du CoDep SOMME.  
Departement80-jeunes@ffvelo.fr.*



# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



PROJET CONTRIBUTION COMMISSION SECURITE A LA REUNION du 30 MARS 2024.

## 1) Les envois faits aux DS des clubs, copie au Comité directeur du CODEP: envois depuis le 01 janvier 2024:

- 8 envois.
- Reste problème de mise à jour d'une adresse de DS.

## 2) Les sinistres entre le 01/01/2023 et le 14 /11/2023

2 Extractions : 2 clubs concernés (Englebelmer et Chaulnes). Une blessée sur route. Route en mauvais état du fait du rapiéçage en plusieurs bandes en largeur. Une déclaration sans blessé à Englebelmer en VTT.

## Rappel du comportement sur route

Depuis le début de saison :

- Je passe sur la sortie à Vermand avec absence des affiches obligatoires mais qui ne relève pas du CODEP 80
- A l'ouverture de saison départementale à Hornoy Tronchoy :

\*\*Pluie ce qui veut dire éclairage fonctionnel sur le vélo + catadioptre + chasuble jaune et réfléchissante pour le cycliste. Ce n'était pas le cas pour tous. (Ceux qui circulaient sur route).

Quand on s'arrête on se met sur le bas-côté pour éviter d'être fauché par une voiture.

\*\* Mention obligatoire dans la salle d'accueil : 10 affiches à présenter. Aucune présente. Problème sérieux de responsabilité éventuelle pour le Club en cas d'accident et de recours d'un participant. Signalé au Président sur place et rappel par courriel.

## 3) Formation sécurité à Villeneuve d'Acsg

Peu de participants. Pas de compte rendu. Très positif pour les échanges avec Denis Vitel. Beaucoup de conseils à implication juridique. J'en profite pour dire mon opposition à ne pas respecter les panneaux stop et les feux rouges **même** si un cycliste bloque les voitures.



# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



Je vais participer à une autre formation à Outreau le 5 avril. Logiquement (?) avec 2 formations sécurité possibilité de former des DS de clubs du CODEP.

Sondage des DS 9 mars sur leur intention de suivre une formation sécurité : 1 seule réponse (positive) pour le club de Chaulnes.

#### 4) Réflexion sur les aides aux clubs :

Proposition de les moduler selon la mise en œuvre des mesures obligatoires, des consignes fédérales, des consignes du CODEP:

- Relatives au respect du Code de la Route, (non respect = risque d'accidents= augmentation du coût de l'assurance,...)
- Relatives à l'affichage obligatoire en salle d'inscription des sorties de randonnées.
- Proposition : malus ?

Jean Paul AUBRUN